

600

N° 4

L'AN MIL HUIT CENT QUATRE-VINGT-DIX, ie vingt-neuf du mois
de mars à deux heures du soir par devant Nous
Baron Maire, maire

Officier de l'État Civil de la commune
d'Allogny, département du Cher, sont comparus

Lerodde Jacques, fils de la défunte,
âgé de cinquante-trois ans, profession de journalier
demeurant à Allogny département du Cher
et Rider Prosper, voisin
âgé de trente-un ans, profession d'insinuateur
demeurant à Allogny département du Cher

lesquels nous ont déclaré que Dérouet Anne, veuve de
Jacques, Lerodde âgée de soixante-six ans, profession
de menuiserie demeurant à Allogny

département du Cher née à Allogny
département du Cher fille de feu Dérouet François,
en son vivant. profession de journalier demeurant
à Allogny département du Cher et
de sa femme, Solange Carron, en sa veuve profession
de menuiserie demeurant à Allogny

département du Cher
est décédée à Allogny, le vingt-neuf du mois
de mars mil huit cent quatre-vingt-dix, à onze heures du matin.

Duquel décès nous nous sommes assuré par notre transport; et lesdits déclarants ont signé avec nous le présent acte, après lecture.

Lerodde
Rider

M. Maire